



## **Stage Bac+5**

### **Stage - Développement des filières à bas niveau d'intrants sur le sous-Bassin Versant du Semnon Amont**

#### **Contexte**

Sur le territoire de l'Unité Est d'Eaux & Vilaine, le sous bassin versant du Semnon amont, situé au Sud Est du territoire, est une zone particulièrement dégradée au niveau de la qualité de l'eau, dû aux pollutions par les pesticides, le phosphore et les nitrates. Dans le cadre du contrat territorial Eau porté par l'Unité Est, le Semnon amont fait donc partie des zones prioritaires d'intervention de l'établissement. De plus, parmi les masses d'eau prioritaires, celle-ci a été retenue pour accueillir, depuis début 2023, une approche d'animation expérimentale, transversale et territorialisée autour des enjeux eau et concentre donc des moyens et des actions. En 2023, les entretiens exploratoires menés auprès de différents acteurs, une analyse des données agricoles du territoire ainsi qu'une étude menée sur le développement du sarrasin sur une autre masse d'eau, encourageant Eaux et Vilaine à s'intéresser au développement des filières à Bas Niveau d'Intrants (BNI) sur le Semnon amont.

#### **Objectif et missions de stage**

L'objectif général du stage est d'évaluer l'opportunité et construire les modalités de développement de filières à bas niveau d'intrants sur le sous-BV du Semnon amont dans un objectif global de reconquête qualitative et quantitative de la ressource eau.

Dans un premier temps, à partir d'un pré-diagnostic réalisé en régie, il s'agira d'établir un état des lieux et une description des principales filières à BNI existantes ou en construction sur le Semnon amont ainsi que d'effectuer un repérage des filières à BNI à proximité du territoire. Dans un second temps, il s'agira d'identifier des conditions de développement de ces filières (freins et leviers) auprès de leurs différents acteurs.

Enfin, le ou la stagiaire fera des propositions de modalités opérationnelles de développement de ces filières (construction de dispositif / propositions aux acteurs des filières/ identification d'acteurs moteurs sur le territoire et partenaires).

Les 2 premières étapes auront permis de prioriser les filières pertinentes pour lesquelles proposer des modalités opérationnelles de développement.

La méthodologie plus précise de l'étude sera à construire avec le/la stagiaire et nécessitera à la fois une phase bibliographique et des entretiens auprès des différents acteurs (agriculteurs, acteurs de la filière, collectivité...). Il pourra s'avérer pertinent de valoriser le travail réalisé en 2023 sur le développement de la culture du sarrasin sur une autre masse d'eau.

Un comité technique restreint et composé des partenaires techniques pourra être sollicité pour suivre le stage.

Livrable : Une synthèse pédagogique sera faite à l'issue du stage.

### **Compétences requises**

- Formation agricole, intégrant si possible l'approche filière, niveau bac+5
- Bon contact et relationnel avec le public agricole,
- Goût pour les entretiens semi-directif auprès d'une diversité de public,
- Goût pour la recherche bibliographique et le recueil de données sur le terrain
- Bonnes capacités de rédaction et d'expression orale,
- Dynamisme et prise d'initiative,
- Très bon relationnel,
- Permis B

### **Contexte de travail :**

Le ou la stagiaire sera basé(e) dans les bureaux de l'UGVE à Châteaugiron. Il ou elle sera encadré(e) par l'animatrice agricole référente sur les filières innovantes et en charge de l'animation territoriale sur le Semnon Amont

### **Conditions du stage :**

- Durée du stage : 6 mois
- Début du stage : **mars ou avril 2024**
- Déplacements à prévoir sur site d'étude, véhicule de service mis à disposition.
- Gratification : environ 590 € net mensuel (montant en fonction du nombre d'heures de stage effectuées dans le mois)
- Titres restaurants d'une valeur unitaire de 9 € dont 50% à la charge du stagiaire

### **Contact**

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser au plus tard **le 14 février 2024** par mail à l'adresse suivante : [rh@eaux-et-vilaine.bzh](mailto:rh@eaux-et-vilaine.bzh) en mettant en copie l'adresse suivante : [marion.pellen@eaux-et-vilaine.bzh](mailto:marion.pellen@eaux-et-vilaine.bzh)

**A noter, les candidatures seront examinées au fur et à mesure de la réception et pourront faire l'objet d'un entretien rapidement sans attendre la date limite d'envoi des candidatures.**

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à :

Juliette Blanchot : [juliette.blanchot@eaux-et-vilaine.bzh](mailto:juliette.blanchot@eaux-et-vilaine.bzh) – 06 27 04 12 70